



Union Nationale des Syndicats Autonomes

**UD UNSA de la Marne**  
**Gilles BOURSCHEIDT**  
**Secrétaire Départemental**

Reims, le 8 novembre 2017

à Madame Valérie BEAUVAIS

Députée de la Marne

Ref : Budget 2018 / Protocole PPCR agents de la Fonction Publique

Madame la Députée,

Au nom de l'UNSA, j'attire votre attention sur le budget 2018 et la question de l'évolution des grilles de rémunération des agents publics. Le ministre de l'Action et des Comptes Publics, Gérald DARMANIN, a décidé unilatéralement un gel de la valeur du point d'indice pour les années 2017 et 2018.

Mais au-delà de cette décision que nous condamnons, la remise en question du calendrier d'application du protocole PPCR (Parcours professionnels Carrières et Rémunération), annoncée lors du rendez-vous salarial du 16 octobre, est pour l'UNSA particulièrement dommageable.

En effet, ce protocole a fait l'objet d'une négociation approfondie pendant deux années. Il constitue de fait aujourd'hui un élément essentiel pour les fonctionnaires, tout en améliorant l'attractivité de tous les métiers de la fonction publique (enseignants, filières sociales, agents pénitentiaires, policiers...).

Si le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a bien confirmé le 16 octobre l'application totale du protocole PPCR, le report du calendrier d'application d'un an constituerait une injustice pour de nombreux fonctionnaires qui attendaient, en 2018, sa mise en œuvre. Ceux proches de la retraite seraient particulièrement impactés.

Ce choix, s'il était confirmé dans la loi de finances 2018, romprait le lien de confiance construit sur les engagements réitérés, publics et fermes, entre les organisations syndicales signataires et les employeurs publics.

Pour l'UNSA Fonction Publique, cette décision de report décrédibiliserait tant la parole des employeurs publics que l'engagement des organisations syndicales signataires et compromettrait gravement la qualité du dialogue social futur dans la fonction publique.

D'autant que l'annonce de ce report de 12 mois survient dans un contexte difficile pour les agents publics qui se sentent stigmatisés par une accumulation de mesures négatives à leur encontre :

- décision de geler de nouveau la valeur du point d'indice en 2017 et en 2018,
- retour d'une journée de carence, (pour 70% des salariés du privé, les 3 jours de carence sont pris en charge par l'employeur, dans le cadre de la convention collective ou d'accord d'entreprise)

- compensation simple de la CSG (difficilement acquise au bout d'un mois de discussions) sans gain de pouvoir d'achat,
- baisse des effectifs engagée.

Cette décision de report de l'application du protocole est par ailleurs incompréhensible puisque dans le projet initial de loi de finance 2018, l'ensemble du protocole PPCR est déjà financé pour 2018. Dans chaque ministère, lors de la présentation budgétaire, le financement en a été annoncé.

C'est pourquoi, au nom de l'UNSA, je vous alerte et vous demande de bien vouloir étudier toutes les solutions qui permettraient que l'année 2018 ne soit pas une année blanche pour la mise en œuvre du protocole PPCR.

Les agents publics, démontrent au quotidien leur engagement au service de l'Etat et des collectivités, leur engagement après des usagers. C'est pourquoi ils ne comprendraient pas devoir encore subir des mesures injustes, discriminatoires, mettant à mal leur rémunération et leurs carrières.

Nous pensons, à l'UNSA qu'il est nécessaire d'avoir mieux de service public, pour mieux d'aide encore auprès de nos concitoyens et en particulier les plus fragiles.

Restant à votre disposition pour un échange sur ces questions, nous vous prions de croire, Madame la Députée, en l'assurance de notre considération la meilleure.



Gilles BOURSCHEIDT, secrétaire UD UNSA Marne,

Aline GEERAERTS, coordonnatrice UNSA Marne Fonction Publique, Unsa Education

Stéphane COMTE, coordonnateur UNSA Marne Fonction Publique Hospitalière,

Danièle GERMEMONT, coordonnatrice UNSA Marne Fonction Publique Territoriale,

Jean-Michel ALAVOINE, secrétaire adjoint Unsa, UNSA Education, Enseignants de l'UNSA

Contact UD51 Fonction Publique: 06 14 25 31 19 Aline GEERAERTS